

Cyclone tropical

17 octobre 1692

Passage sur les Petites Antilles

Note rédigée par

Roland Mazurie - François Borel - Jean-Claude Huc



Tous droits réservés

Information

Dans sa thèse nommée « *Mémoire de mer, océan de papiers - Naufrage, risque et fait maritime à la Guadeloupe (fin XVII^e - mi XIX^e siècle)* », J.-S. Guibert répertorie un « coup de vent » qui serait passé sur les Petites Antilles les 16 ou 17 octobre 1692.

vents ouragan coup de vent	furieux	3/9/1670	St K	ANOM C7A 1 F ^o 288, 19/9/1670
Coup de vent		16/10/1692		
Coup de vent		16-17/10/1692		ANOM C7A 4 F ^o 32, 24/10/1692
Ouragan		?/?/1696		

Les listes établies par les autres historiens spécialisés ne mentionnent pas de cyclone à cette période sur la région.

Pourtant ce phénomène aurait bien existé. Nos recherches dans les documents des Archives nationales d'outre-mer nous ont permis de prendre connaissance d'une lettre de M. Pierre Hincelin (ou Hinselin) de Morache, gouverneur de la **Guadeloupe**, datée du 24/10/1692, relatant les dégâts suite aux intempéries qui s'y seraient déroulés dans la nuit du 16 au 17 octobre (cf [ANNEXE 1](#)). En voici la retranscription en orthographe moderne corrigée :

« ..., j'oublie Monseigneur de vous dire que la nuit du 16 au 17 de ce mois, il a fait un coup de vent qui n'a duré que 3 heures, mais qui a causé de très fâcheux effets, les cannes et les vivres les plus avancés qu'il a tout renversés ou arrachés en sorte qu'il seront absolument perdus. Le reste se réparera avec le temps, mais cela augmentera pour quelques temps la misère des familles. ».

Bien que peu de détails soient fournis concernant les éventuelles conséquences sur l'habitat ou dans le secteur maritime, la nature des dégâts laisse penser au passage d'une tempête tropicale sur l'archipel ou à proximité immédiate, ou alors d'un ouragan un peu plus éloigné.

Une autre lettre, provenant de la **Martinique**, écrite par M. du Maitz, intendant des Îles d'Amérique, en date du 21/11/1692 (cf [ANNEXE 2](#)), indique que ce territoire n'aurait pas été affecté, pas plus que les îles anglaises, mais que Sainte-Croix et Sainte-Lucie (Sainte-Alouzie) en auraient subi les effets. En voici la retranscription avec l'orthographe actuelle :

« ... La nuit du 17 au 18 de l'autre mois il est survenu une branche d'ouragan qui a fait beaucoup de mal à la Guadeloupe et à Sainte-Croix, où les vivres ont été déracinés avec les cannes, la terre s'étant trouvée détrempée par des pluies continuelles. Il y a eu plusieurs arbres abattus et beaucoup de terres coupées par des ravines. La Martinique ne s'en est pas ressentie quoique Sainte-Alouzie très voisine n'en ait pas été exempte. On ne sait point encore si les îles anglaises n'en ont point souffert, n'étant venue depuis aucune nouvelle de chez eux... ».

À noter que dans cette missive, l'épisode se serait plutôt déroulé les 17 et 18 octobre.

Annexes diverses

ANNEXE 1 ([retour au texte](#)) : Extrait de la lettre de M. Pierre Hincelin de Morache, gouverneur de la Guadeloupe, datée du 24 octobre 1692

Le S. Hincelin 24. 8^{re}. 1692.

32

Monseigneur

.....

J'oublie Monseigneur de vous dire que la nuit du 16 au 17 de ce mois, j'l a fait un coup de vent qui n'a duré que trois heures, mais qui a causé de très fâcheux effets dans les cannes et les viures les plus avancés qu'il a tous renversés ou arrachés en sorte qu'ils seront absolument perdus. Le reste se réparera avec le temps, mais cela augmentera pour quelque temps la misere des familles.

Monseigneur

De la Guadeloupe le
24. 8^{re}. 1692

otre tres respectueux tres obeissant
Et tres obligé Secuteur Hincelin &

duplicata.
M. du Maitz de la Martinique ce 21. Novembre 1692
187

.....

La nuit du 17. au 18. de l'autre mois j' est survenu
une branche d'houigan qui à fait beaucoup de
dommage a la Guadeloupe et à S.^{te} Croix et ou les
vüirs ont esté deraciné avec les cannes la terre s'estant
trouue deirimpée par des pluies continuelles j' y à eu
plusieurs arbres abbatus et beaucoup de terre coupee
par des rauines la Martinique ne s'en est pas
ressenty quoy que S.^{te} Alouzie tres voisine n'en ait
pas esté exempte on ne sçait point encore si les j'slees
Angloizes n'en ont point souffert n'estant venu
depuis aucune nouvelle de chez eux

.....

Monseigneur
Vostre tres humble et tres
obeissant seruiteur
JUNNIER de Goimpy

Bibliographie – Sources de données

Par ordre de référence dans le rapport

- J.-S. Guibert, *Mémoire de mer, océan de papiers - Naufrage, risque et fait maritime à la Guadeloupe (fin XVII^e - mi XIX^e siècle)* - 2021.

- Lettre de M. Pierre Hincelin de Morache, gouverneur de la Guadeloupe, datée du 24/10/1692, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C7 A 4 F° 32.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/be185minmmp>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. du Maitz, marquis de Goimpy, intendant des Îles d'Amérique, datée du 21/11/1692, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 7 F° 187.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401hbiehj/daogrp>

(consulté le 10 mai 2023)